



## **L'INTERSYNDICALE PARISIENNE DE L'EDUCATION NATIONALE APPELLE A LA GREVE Le 2 OCTOBRE, ET EN RECONDUCTION DES LE 3 OCTOBRE POUR GAGNER !**

Après la réussite de la mobilisation interprofessionnelle du 18 septembre, l'ensemble des organisations syndicales avait posé un ultimatum. Elles ont été reçues par le Premier ministre, pour obtenir des réponses concrètes aux revendications exprimées par les travailleuses et les travailleurs.

Le Premier ministre a expliqué qu'il n'était pas en mesure de connaître la copie finale du budget 2026. Ni rupture avec les mesures présentées en juillet, ni engagement sur ce que pourraient être des mesures de justice sociale et fiscale.

**Les organisations syndicales de l'Education nationale appellent à amplifier la mobilisation par la grève interprofessionnelle à partir du jeudi 2 octobre pour exiger :**

- L'abandon de l'ensemble du projet de budget et notamment le doublement des franchises médicales, la suppression de 3000 postes de fonctionnaires et la réforme de l'assurance chômage, ainsi que des projets attaquant le code du travail, et le 1er mai ;
- Tous les moyens nécessaires au Service public, contre le démantèlement du Service public,
- L'augmentation des salaires et du point d'indice de la Fonction publique,
- L'annulation du jour de carence et le maintien du salaire complet en cas de maladie,
- La création de tous les postes et de toutes les classes nécessaires,
- La création d'un statut d'AED et d'un statut d'AESH,
- L'abandon de la réforme du LP,
- Tous les moyens nécessaires à une prise en charge adaptée aux besoins de chaque élève en situation de handicap,
- L'abandon de Parcoursup, d'Affelnet et de Mon Master, plateforme de tri des élèves qui laissent des milliers de jeunes sans affectation,
- L'abandon de la réforme des retraites.

**Nous savons que les journées de grève isolées ne permettent pas de gagner. Aussi, nous appelons tous les personnels à se réunir dans les établissements pour discuter de la grève reconductible, pour gagner le 2 octobre, le 3 et les jours suivants si nécessaire.**